

COMMUNE DE RENENS

Conseil communal

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis no 16-2012

Collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires-Place de la Gare

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et conseillers,

La commission chargée d'étudier le préavis susmentionné s'est réunie le 21 mai 2012 au Centre Technique Communal en la présence des commissaires Mesdames PERRET Dominique, SZENYAN-REYMOND Simone, ROHR Brigitte et Messieurs BERTHOUD Jacques, PETITPIERRE Rémy, VIENET Didier, GASHI Xhevat et DUPERREX Gérard, président-rapporteur.

La Municipalité était quant à elle représentée par Madame Tinetta MAYSTRE et Jean-François CLEMENT et accompagné de M. Christophe SARDA chef de service des travaux.

Le président ouvre la séance. Il demande aux commissaires s'ils désirent se rendre sur place mais vu le mauvais temps ce n'est pas possible. Mais peut-être ultérieurement. Il transmet à chacun la communication de la COFIN remise lors de la séance du Conseil communal du 10 mai 2012.

Mme. Maystre rappelle que la mise en séparatif des eaux usées et claires et une première étape de la mise en œuvre avant les nouveaux aménagements de la place de la gare et que selon la loi fédérale sur la protection des eaux nous sommes obligés d'y passer et s'il n'y avait pas de projets de transformations importants sur le site de la gare, la commune devrait faire ces travaux lors des prochaines années. Il faut penser que ce collecteur est unitaire et de tous les problèmes qu'ils peuvent apporter et que le but de ce projet est un bien pour le secteur de la gare. Il faut penser que ce collecteur date des années 1930 rappelons qu'à cette date Renens comptait environ 4'800 habitants et qu'aujourd'hui il y a 20'000 habitants et que ce collecteur ne correspond plus aux normes standard actuelles (fuites, fissures,...). Ces travaux sont également entrepris afin d'anticiper la venue de deux grands bâtiments totalisant plus de 20'000m² de surface qu'il faudra reprendre au niveau des écoulements EC et EU.

Présentation du projet

Monsieur SARDA nous fait un exposé vidéo bien expliqué.

En nous expliquant le système de séparations des eaux claires et usées. Les eaux claires drainages eaux du toit grilles de routes et fontaines ,eaux usées lavabos plonges, baignoires machines à laver tout ce ci dans 2 canaux eaux claires et eaux usées..

Le préambule est le suivant :

Déroulement du chantier suite à la décision du conseil communal. Les travaux débiteront en juillet 2012, pour une durée d'environ six mois. La circulation sera maintenue et les intéressés seront informés en bonne et due forme les accès garantis aux commerces et riverains . Des perturbations sont néanmoins à prévoir, comme pour tous travaux.

Les travaux commencent au rond point de la rue du Simplon avec deux phases importantes au niveau du démontage du giratoire. Les travaux de fouille se poursuivent sur le côté gauche en montant en direction de la gare pour se séparer en deux tronçons au niveau du buffet de la gare un qui se termine à l'angle du bâtiment coop pronto et en face du rond-point et l'autre au bâtiment de la boulangerie.

La fouille en tranchée sera d'une profondeur de 6.00 mètres pour une longueur de 260 mètres environ.

Au fond de la fouille le collecteur d'eaux claires sera composé de tuyaux PVC de diamètre de 600 mm. l'enrobage sera en béton, la largeur de la fouille à cet endroit sera de 1.60 mètres environ.

A 1 mètre au-dessus soit à 5 mètres sur une largeur de 1.60 mètres. environ le collecteur d'eaux usées sera composé de tuyaux de 300mm. l'enrobage sera en béton.

Des chambres de visite seront créées au droit des changements de pente, de diamètre ou de direction des collecteurs.

Plusieurs entreprises se joindront aux travaux de génie civil (SIE, Swisscom, Gaz, CFF) et chaque entreprise assumera ses propres coûts.

Répartition entre services,(chaque service paie directement l'entreprise.)

Ville de Renens	Frs.	917'112.70
Swisscom	Frs.	191'738.00
SIE	Frs.	81'077.95
CFF Infrastructure	Frs.	115'000.00
CFF Immobilier	Frs.	37'000.00
Gaz	Frs.	29'681.15

Coût globaux de la part travaux pour Renens uniquement
Frs.1'371'609.80

Répartition du budget prévu.

TRAVAUX 82% :	Frs.	933'000.-
HONORAIRES 9% :	Frs.	99'000.-
DIVERS 9%:	Frs.	105'000.-
		<hr/>
Sous-total H.T.	Frs.	1'137'000.-
TVA 8%	Frs.	91'000.-
		<hr/>
Montant total des travaux TTC	Frs.	1'228'000.-
		<hr/> <hr/>

**Cette somme est à porter au compte d'investissement No.3861.5010.150-Av.de
la Gare-collecteur EU + EC**

M. Jean-François Clément explique que le montant de la construction de ce collecteur figure au plan d'investissement de 2011 à 2016 adopté par la municipalité. Section 3861. Réseau égouts et épuration - Av. de la Gare collecteur EU+EC: 6000'000.--, No 3861.5010.150 entre 2011 et 2012.

L'amortissement de la dépense sera fait en une seule fois par un prélèvement dans les fonds prévu à cet effet, compte No 9280.21 Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux. et qu'aucun coût du capital n'est engendré par cette dépense.

Les questions étant épuisées, la commission a pris congé des représentants de la Municipalité.

Suite à la question posée au début de la réunion pour la visite sur les lieux la commission à l'unanimité décide de ne pas si rendre, vu toutes les explications biens données.

La discussions n'est pas demandée, les commissaires acceptent les conclusions du préavis à l'unanimité.

CONCLUSIONS LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS

Vu le préavis No16-2012 de la Municipalité du 30 avril 2012

Oui le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

1. AUTORISE LA Municipalité à réaliser les travaux de la pose d'un collecteur d'eaux usées et d'eaux claires dans le secteur Place de la Gare.

2. ALLOUE, à cet effet, à la Municipalité un crédit de Fr.1'228'000.-TTC

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif sous le compte No 3861.5010.150-Avenue de la Gare-collecteurs EU + EC.

Cette dépense sera amortie, en une seule fois par un prélèvement dans le fond prévu à cet effet, compte No 9280.1 " Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux "

Les membres de la commission :



PERRET Dominique



PETITPIERRE Rémy



SZENYAN Simone



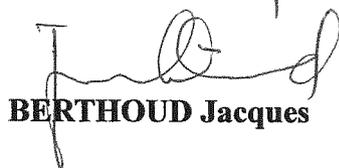
VIENET Didier



ROHR Brigitte



GASHI Xhevat



BERTHOUD Jacques



DUPERREX Gérard-rapporteur

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 21 juin 2012

Intervention de M. Jacques Berthoud suite à la lecture du rapport du préavis N° 16-2012
"Collecteur d'eaux usées et d'eaux claires – Place de la Gare"

*Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,*

La lecture du rapport relatif au préavis N° 16 mérite, pour le moins, quelques éclaircissements.

Si le mode d'utilisation de la langue française prouve, si besoin était, que les subsides dévolus à la reconstruction de chefs-d'œuvre en périls, poèmes, poésies, contes et j'en passe, manquent passablement leurs cibles, nous ne sommes pas non plus assis dans les fauteuils de l'Académie française. Nous pouvons nous permettre d'en sourire, un sourire attristé, mais nullement mortel même chez les immortels. Je ne donnerai de leçon à personne, l'erreur étant humaine et certain que je ne suis pas non plus à l'abri de ce risque. Je suis, par contre, heureux de ne pas souffrir de collectionnisme, qualificatif qui est souvent traité par les psychiatres comme étant un indicateur chez celles et ceux qui souffrent de grandes frustrations voir, en mathématiques du syndrome des multiplications.

- I. Par contre, ce que je demande, impérativement, aux personnes concernées, toutes et tous que nous sommes ici-bas si je ne m'abuse, le public de là-haut ayant très probablement rectifié de lui-même, c'est de bien vouloir corriger les chiffres qui figurent en nombre sur la seconde édition du rapport de commission. Les 6 montants énumérés sous le chapitre « Répartition entre services, chaque service paie directement l'entreprise », 6 montants qui représentent le budget de ce préavis dans son entier, à savoir CHF 1'371'609.80, ne totalise pas le montant à charge de la commune de Renens, puisque ce dernier ne représente que CHF 917'112.70, ce qui fait quand même un gros montant que nous allons jeter dans ce genre de puits mais quand même moins que le montant initialement mentionné dans ce rapport.*

Je n'ai pas entendu non plus, participant à cette séance, notre Municipal parler d'un chiffre de CHF 6'000'000.-. C'est probablement un étourdissement passager.

Il est évident que sans cette demande de rectification, le vote du Conseil communal ne pourrait être validé.

- II. Je demande aussi que l'annexe explicative de la COFIN figure comme annexe N° 1 au rapport de commission.*

Pour éviter ce genre de désagrément, la meilleure solution, qui n'est pas un secret de fabrication, reste l'envoi personnalisé à chaque membre de commission d'un projet de rapport avec demande de validation ou de modification.

Il est par conséquent impératif, j'ai bien dit impératif, que l'œil reste ouvert, que l'esprit garde toute son agilité et l'attention de toute la classe naturelle des conseillères et conseillers communaux conscients de leurs responsabilités, ce qui reste, soyez rassurés, la majorité des membres de ce conseil.

Je vous remercie de votre intention ou attention, je ne sais pas ou plus.

Extrait du Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 10 mai 2012

Position de la Commission des finances sur les préavis N° 16-2012

Collecteur d'eaux usées et d'eaux claires-Place de la Gare

Le Plan des investissements prévoyait une dépense CHF 600'000.- alors que le total du préavis est à CHF 1'228'000.-.

La Commission des finances a estimé qu'elle n'avait pas assez d'éléments expliquant la forte augmentation entre le plan des investissements et le préavis et a demandé des renseignements hors séance.

Les explications données par le service "Urbanisme et Travaux" sont les suivantes:

- Dans le cadre du plan des investissements, il n'était tenu compte que du collecteur entre le bâtiment de la gare et le giratoire du 1^{er}-Août.
- Le collecteur en direction de Chavannes-près-Renens a été rajouté du fait de la modification de la place de la Gare en vue de l'arrivée de la ligne 25. Le coût est estimé à CHF 168'000.- TTC. (synergie des travaux et mise en commun de ressources afin de ne pas réaliser les travaux sous exploitation TL et lors des travaux de la passerelle)
- Le montant des travaux estimé lors du Plan Général d'Evacuation des Eaux usées (PGEE) (stade de l'avant-projet à plus ou moins 30%) était estimé à CHF 550'000.- TTC. Ce montant est une estimation grossière faite pour un collecteur simple, profondeur standard, sur la base de grille d'évaluation de coûts de projet similaires. Hors, pour ce collecteur, nous sommes en présence d'un terrain de qualité médiocre, en présence d'eau vers les 4,5 m. alors que nous creusons à 6 m. de profondeur, ce qui nécessite des mesures de protection des ouvriers plus importantes (pompage, blindage plus conséquent des fouilles).
- L'avant-projet du PGEE n'incluait pas le démontage du giratoire, le déplacement de certains luminaires, la complexité des éléments en sous-sol (trajet des collecteurs déplacés côté lac pour le futur plan de quartier), le projet gare, passerelle et le bassin de rétention des CFF. Les honoraires d'ingénieurs sont donc également calculés en conséquence ainsi que les divers et imprévus.

Tous ces éléments nous amène aujourd'hui au montant prévu dans ce préavis.

En fonction des réponses reçues, la COFIN souhaite que la commission ad-hoc étudie l'opportunité d'imputer éventuellement une partie des coûts concernant le bassin de rétention sur la rénovation de la Gare ou au moins à la charge des CFF. La Commission a décidé de ne pas se prononcer sans connaissance de ces éléments.

